

SOMMAIRE

Dans votre revue de presse de cette semaine...

La ministre du Travail reprend la main sur la communication en faveur de l'apprentissage. Le Premier ministre, quant à lui, déploie son plan de formation à destination des jeunes sans qualification et des demandeurs d'emploi. La question de la formation est bien au centre de toutes les préoccupations économiques, sociales et éducatives. Pascal Vivier, Secrétaire Général du SNETAA-FO, a répondu aux questions des journalistes de Marianne dans un entretien du 25 septembre. L'occasion de donner un nouvel éclairage sur la spécificité des LP, sur les enjeux de la défense des formations sous statut scolaire et des diplômes nationaux sur l'ensemble du territoire, ainsi que la nécessité de poursuivre la réflexion sur l'avenir de la formation professionnelle dans notre société et son système économique... La mobilisation du 23 septembre n'a pas connu la ferveur escomptée au vue de l'appel intersyndical et des différents mots d'ordre. A suivre la prochaine échéance interpro du 05 octobre. « Tout l'automne à la fin n'est plus qu'une tisane froide » Francis Ponge.

➤ MARIANNE /

Article 1 : Comment (vraiment) revaloriser le LP ?, 25/09/21.....p.2

➤ TOUTEDUC /

Article 2 : L'apprentissage au PLF 2022 : un soutien qui n'est pas chiffré, 23/09/21p.2

Article 3 : Apprentissage : "une rentrée réussie" estime E. Borne, 22/09/21p.2

Article 4 : Parcoursup : 239 lycéens sans solution à l'issue de la procédure, 23/09/21.....p.3

Article 5 : Vers la fin de l'inspection générale comme corps, 26/09/21.....p.3

➤ AEF /

Article 6 : L'afpa et le CIDJ partenaires pour améliorer l'orientation vers la Promo 16.18 et promouvoir l'apprentissage, 21/09/21p.3

Article 7 : L'OCDE encourage à la France à "poursuivre les réformes structurelles du système éducatif", 21/09/21.p.3

➤ MEDIAPART /

Article 8 : Grève dans l'ÉN : un « baroud d'honneur » après cinq ans de conflits, 23/09/21 p.4

➤ LE CAFE PEDAGOGIQUE /

Article 9 : Protocole allégé : Des appels à la prudence, 23/09/21.....p.4

Article 10 : Blanquer défend ses réformes, 22/09/21p.5

Article 11 : Le CSP va s'attaquer au numérique éducatif et à la formation des enseignants, 22/09/21..... p.5

Article 12 : Des cartes sur l'éducation en Europe, 22/09/21.....p.5

➤ FRANCE INFO /

Article 13 : Budget 2022 : ce que contient le projet de loi de finances..., 23/09/21.....p.5

➤ ACTEURS PUBLICS /

Article 14 : 500 postes en moins dans la fonction publique de l'État en 2022, 22/09/21p.6

➤ 20 MINUTES /

Article 15 : Rentrée scolaire 2021 : Pourquoi un quart des collégiens d'éducation prioritaire disent ne pas aimer l'école, 21/09/21p.6

➤ NOS SERVICES PUBLICS /

Article 16 : Perte de sens chez les agents du service public..., septembre 2021p.6

➤ PARU AU B.O. n° 35 du 23 septembre 2021 /

Note de service du 20-8-2021, Mobilité des personnels de direction - rentrée 2022.....p.6



Article 1 : Comment (vraiment) revaloriser le LP ?, 25/09/21

Jean-Michel Blanquer assure placer le lycée professionnel parmi ses priorités. Mais où en est-on vraiment ? « Marianne » s'entretient avec **Pascal Vivier, secrétaire général du SNETAA-FO, premier syndicat de l'enseignement professionnel.** (...)



Article 2 : L'apprentissage au PLF 2022 : un soutien qui n'est pas chiffré, 23/09/21

Le Gouvernement communique sur "la rentrée de l'apprentissage" dans le cadre de la présentation du PLF 2022, mais sans chiffres. Pour Elisabeth Borne, "l'ensemble des mesures gouvernementales prises dans le cadre du Plan 1 Jeune, 1 Solution ainsi que la mobilisation des services de l'État en faveur de l'apprentissage permettent d'ores et déjà de conclure à la réussite de la rentrée 2021 de l'apprentissage" mais le ministère du Travail, interrogé par ToutEduC, répond qu'il est difficile de préciser quel est le budget prévu pour l'apprentissage. Le projet prévoit en effet 2 Mds€ pour l'insertion des jeunes tandis que le PIC (plan d'investissement dans les compétences, 3 Mds€), a notamment pour objectif d'amener 510 000 jeunes en formation, l'apprentissage figurant dans ces deux éléments budgétaires. Le ministère ajoute qu'il s'agit d'une mission interministérielle.

Dans le cadre du plan de relance, le ministère confirme que l'aide exceptionnelle à l'embauche d'un apprenti (5000 euros pour un apprenti de moins de 18 ans et 8000 euros pour un apprenti majeur) est prolongée jusqu'au 30 juin 2022. Cela correspondrait à une enveloppe d'environ 1 Md€. D'autre part, le financement de l'apprentissage dépend du nombre de contrats signés. Selon les OPCO (opérateurs de compétences), il y aurait près de 350 000 contrats signés à la mi-septembre.

"Ces chiffres sont supérieurs au nombre de contrats comptabilisés, selon la même méthode, à partir d'octobre 2020 et qui recensaient environ 275 000 contrats." Cela représenterait donc une enveloppe plus importante à répartir par France Compétences aux régions et aux OPCO. **Cependant, lors de la conférence de presse, le ministère a signalé que France Compétences n'aurait pas de dotation exceptionnelle, comme cela s'était passé en 2021.**

Article 3 : Apprentissage : "une rentrée réussie" estime E. Borne (Conseil des ministres), 22/09/21

Elisabeth Borne évoque "la réussite de la rentrée 2021 de l'apprentissage". La ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion a présenté une communication sur ce thème au Conseil des ministres de ce 22 septembre. Elle souligne que la réforme de l'apprentissage est "issue de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel" et elle estime qu'elle a permis une augmentation de 16 % en 2019 du nombre des contrats d'apprentissage, et de plus 42 % en 2020. "L'année dernière, avec 525 600 contrats pour l'ensemble des secteurs privés et publics, l'apprentissage a atteint un niveau élevé." Cette année, plus de 6 000 formations en apprentissage ont été proposées sur Parcoursup et "16 % de candidats supplémentaires ont formulé des vœux sur les formations en apprentissage". Une orientation "vers la prépa-apprentissage sera par ailleurs proposée aux jeunes les plus en difficulté", annonce-t-elle.

Elle rappelle qu'une **"importante campagne de communication"** a été "déployée auprès des jeunes et des entreprises dès le printemps 2021" et que les "aides exceptionnelles à l'embauche

d'apprentis" ont été prolongées "jusqu'au 30 juin 2022". Elle ajoute que "les cellules régionales interministérielles d'accompagnement des jeunes qui souhaitent rester en apprentissage et éprouvent des difficultés à trouver un employeur" ont été réactivées ou de consolidées.

Un vademecum "Financement et processus de gestion du contrat d'apprentissage du secteur privé et du secteur public non industriel et commercial" sera "très prochainement" publié ainsi qu'un "**Précis de l'apprentissage**" qui "a pour but d'informer sur la mise en oeuvre de la réforme".

Article 4 : Parcoursup : 239 lycéens sans solution à l'issue de la procédure, 23/09/21

239 lycéens, "très majoritairement des lycéens professionnels", "continuent à être accompagnés par les CAES" (et étaient donc sans solution, ndlr) à l'issue de la procédure Parcoursup le 16 septembre, selon les données du ministère de l'Enseignement supérieur qui précise que les "commissions d'accès à l'enseignement supérieur" restent "mobilisées avec les universités et les acteurs territoriaux, partenaires des rectorats dans le cadre du plan #1jeune1solution jusqu'à la fin du mois d'octobre pour leur proposer une solution adaptée". Le ministère rappelle qu'ils étaient plus du double (591) dans cette situation l'an dernier. (...)

- ➔ **A lire aussi :** *Libération*, « Reste-t-il seulement 239 bachelier sans affectation à l'issue de Parcoursup ? », 27/09/21

Article 5 : Vers la fin de l'inspection générale comme corps, 26/09/21

Selon des informations recueillies par ToutEdu, le corps de l'Inspection générale de l'Education, des Sports et de la Recherche devrait être mis en extinction le 1er janvier 2023. Cela signifie que les actuels inspecteurs généraux le resteraient ou pourraient choisir d'intégrer le corps des "administrateurs de l'État", mais que les nouveaux venus resteraient dans leur corps, par exemple professeur agrégé ou personnel de direction, et seraient détachés sur une mission d'inspection générale pour une durée de une, deux ou trois années renouvelable une fois.

Il ne s'agit pas d'une décision du ministre de l'Education nationale, mais d'une décision d'Emmanuel Macron qui concerne toutes les inspections générales et qui a été précisée aux diverses IG en interministérielle le 20 janvier. (...)



Article 6 : L'Afpa et le CIDJ partenaires pour améliorer l'orientation vers la Promo 16.18 et promouvoir l'apprentissage, 21/09/21

L'Afpa et le CIDJ, le Centre d'information et de documentation jeunesse, ont signé jeudi 16 septembre 2021, un accord-cadre. Ce partenariat vise un triple objectif : promouvoir l'apprentissage, la mobilité européenne et internationale des apprentis et l'orientation des jeunes décrocheurs scolaires vers la Promo 16.18. Ce partenariat devrait se mettre en oeuvre aux niveaux régional et local via l'amélioration de la collaboration des deux organismes.

L'accord-cadre signé le 16 septembre 2021 par l'Afpa et le CIDJ "vise à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en assurant la promotion des dispositifs et offres de services à leur disposition, notamment les formations en alternance et particulièrement en apprentissage qui ont prouvé leur efficacité", indiquent les deux organismes dans un communiqué commun. Ce partenariat doit déboucher sur "une collaboration opérationnelle, durable et régulière". (...)

Article 7 : L'OCDE encourage à la France à "poursuivre les réformes structurelles du système éducatif", 21/09/21

La lutte contre les inégalités scolaires, dont l'importance est réaffirmée par la crise sanitaire, constitue un des "principaux défis" du système éducatif français, relève Eric Charbonnier le 16 septembre 2021, à l'occasion de la publication du rapport de l'OCDE *Regards sur l'éducation*. Il

salue la mise en place d'actions de remédiation. Il pointe le besoin d'investir dans le 1er degré, de revaloriser la voie professionnelle et développer les programmes de 2^{de} chance. L'hexagone doit "poursuivre" les "réformes structurelles" engagées ces dernières années, encourage Mathias Cormann, de l'OCDE.

Le choix de "l'équité" comme thème central du nouveau rapport de l'OCDE *Regards sur l'éducation*, publié le 16 septembre 2021, s'inscrit dans le prolongement du contexte sanitaire actuel. En effet, "la pandémie a mis en évidence l'importance de l'équité en éducation qui manquait déjà dans ce domaine et qui n'avait pas forcément reçu le traitement adéquat par le passé", justifie le secrétaire général de l'organisation Mathias Cormann, lors de la conférence organisée à l'occasion de la publication.

Il faut désormais faire en sorte que le défaut d'"équité dans l'accès à une éducation de qualité" ne s'aggrave pas dans les prochaines années, met en garde Mathias Cormann. Et ce d'autant plus qu'indépendamment de la situation sanitaire, "l'éducation peut s'attaquer aux sources d'inégalité des chances", pointe l'organisation dans son rapport. (...)

Revaloriser la voie professionnelle

À l'instar du secrétaire général de l'OCDE, Éric Charbonnier encourage en outre la France à "revaloriser la voie professionnelle car c'est là où vont les élèves les plus pauvres". Les élèves dont aucun parent n'est diplômé de l'enseignement supérieur représentent 84 % des entrants dans les lycées professionnels en 2017, contre 50 % parmi les entrants dans la filière générale.

La valorisation de cette voie "avec des poursuites d'études" est également un levier pour "raccrocher" des élèves, reprend Éric Charbonnier. Selon lui, il faut "développer des programmes de la seconde chance" et les systématiser, comme cela a été engagé à l'occasion de la crise sanitaire.

Le spécialiste de l'OCDE estime que la lutte contre les inégalités scolaires implique d'investir non seulement en direction des enseignants mais aussi "sur le volet pédagogique". Il voit également là un "combat collectif" à mener, impliquant des acteurs au-delà de ceux du système éducatif. Il en veut pour preuve le travail mené au Portugal.

Plus largement, la France doit "poursuivre l'effort engagé ces dernières années en termes de réformes structurelles du système éducatif", reprend Mathias Cormann. Alors que la première décennie du XXI^e a été marquée par "une aggravation des inégalités" dans l'hexagone, Éric Charbonnier relève qu'elles stagnent depuis 2010. "Il faut regarder si les réformes menées pendant les deux derniers quinquennats ont un impact durable", conclut-il. (...)



MEDIAPART

Article 8 : Grève dans l'ÉN : un « baroud d'honneur » après cinq ans de conflits, 23/09/21

Des enseignants ont fait grève jeudi partout en France, à l'appel d'une large intersyndicale, pour réclamer un « plan d'urgence » en faveur de l'ÉN. Mais à Paris, les manifestants se disaient usés – sinon désabusés – après cinq ans de conflits.

Les mêmes slogans sur JM Blanquer, « *ministre autoritaire* ». Les mêmes discussions sur le gel du point d'indice, les bas salaires, la déconsidération. Les mêmes représentants syndicaux aussi, avec leurs revendications pour plus de moyens et moins d'élèves dans les classes. Comme dans *Un jour sans fin*, le scénario se répète, après bientôt cinq ans de « ministère Blanquer ». (...)



Article 9 : Protocole allégé : Des appels à la prudence, 23/09/21

Le gouvernement a annoncé le passage au niveau 1 du protocole des départements ayant un taux d'incidence ne dépassant pas 50 sur 5 jours à partir du 4 octobre. Concrètement cela entraîne le

retrait du masque pour les écoliers dans les salles de classe. Le port du masque reste obligatoire pour les collégiens, lycéens et les adultes dans les écoles et établissements. (...)

Article 10 : Blanquer défend ses réformes, 22/09/21

"Nous voulons montrer que les réformes continuent". Interrogé le 21 septembre par la commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale, JM Blanquer est paru sur la défensive, défendant des orientations qui sont critiquées. Il a défendu sa politique sanitaire, la "revalorisation" qu'il poursuit et sa campagne sur la laïcité. (...)

Article 11 : Le CSP va s'attaquer au numérique éducatif et à la formation des enseignants, 22/09/21

Après avoir réécrit tous les programmes, le CSP se sent-il un peu vide ? S Ayada, sa présidente annonce le programme pour 2021-2022. " Le programme de travail pour l'année scolaire 2021-2022 met l'accent sur deux missions permanentes du Conseil supérieur des programmes, inscrites dans le texte de loi qui définit ses domaines de compétence : **la réflexion sur l'introduction du numérique dans les pratiques pédagogiques et dans la construction des savoirs d'une part, la question de la formation initiale et continue des professeurs d'autre part...** La création des INSPÉ porte pour grande partie la réforme de la formation initiale des professeurs. Quant aux écoles académiques de la formation continue, elles dessinent de nouvelles perspectives sur un sujet que tous jugent essentiel. Nul doute que le travail du Conseil supérieur des programmes portera sur les incontournables et de la formation initiale et de la formation continue sans lesquels les missions de l'école ne sauraient être remplies".

Article 12 : Des cartes sur l'éducation en Europe, 22/09/21

L'Europe compte près de 100 millions d'élèves, rappelle l'atlas statistique régional d'Eurostat. Cet atlas comporte un chapitre sur l'éducation. Si les cartes montrent des fractures européennes, elles ne sont pas toujours évidentes à saisir. Ainsi on a une coupure est-ouest nette en Europe en ce qui concerne la scolarisation à 3 ans, plus répandue à l'ouest, et particulièrement en France, que dans l'est. La carte du pourcentage de la population ayant un diplôme de fin du secondaire reflète des écarts de développement économique, des systèmes éducatifs sélectifs et aussi le développement de l'apprentissage dans certains pays.

franceinfo:

Article 13 : Budget 2022 : ce que contient le projet de loi de finances dévoilé mercredi, 23/09/21

Le budget 2022, présenté mercredi en Conseil des ministres, est déjà pointé du doigt par l'opposition, qui l'estime trop dispendieux.

Avec la fin du "quoi qu'il en coûte", le gouvernement anticipe une baisse de l'ensemble des dépenses de l'Etat de 34,5 milliards d'euros (-7,9%). Le dernier budget du quinquennat d'E. Macron annonce en revanche un coquet gonflement de l'enveloppe allouée aux ministères, avec près de 12 milliards d'euros supplémentaires. C'est sans compter le plan d'investissement de 20 à 30 milliards d'euros et la création d'un revenu d'engagement pour les jeunes, que l'exécutif doit dévoiler prochainement et intégrer au projet de budget lors du débat parlementaire. (...)

L'EN bénéficiera d'une rallonge d'1,7 milliard d'euros, dont 700 millions pour la revalorisation des salaires, et de la création de 50 emplois administratifs. Côté **enseignement supérieur et recherche**, une hausse de 760 millions d'euros doit financer la loi programmation et recherche, dont un dixième pour la revalorisation des carrières. Par ailleurs, 250 millions d'euros ont été budgétés, notamment pour les bourses sur critères sociaux et les mesures liées aux conditions de vie étudiante (dont les repas à 1 euro pour les boursiers). (...)

[Article 14 : 500 postes en moins dans la fonction publique de l'État en 2022, 22/09/21](#)

Alors qu'E. Macron visait 50 000 suppressions de postes sur tout le quinquennat, le nombre d'emplois des ministères et de ses opérateurs sera finalement "maintenu à un niveau quasi stable", a annoncé Bercy ce mercredi 22 septembre. Le schéma d'emplois de l'État devrait ainsi être en baisse de 1 250 équivalents temps plein (ETP) sur la période 2017-2022. Pour 2022, la baisse sera de 509 ETP. Les objectifs avaient déjà été revus à la baisse en raison de la crise sanitaire. (...)

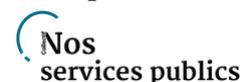
Les effectifs du ministère de l'ÉN seront quasi stables pour leur part. (...)



[Article 15 : Rentrée scolaire 2021 : Pourquoi un quart des collégiens d'éducation prioritaire disent ne pas aimer l'école, 21/09/21](#)

A l'occasion de la Journée du refus de l'échec scolaire ce mercredi, une étude de l'Afev montre que la peur de l'échec est prégnante chez les collégiens de l'éducation prioritaire.

Ils vont souvent en cours en traînant les pieds. Un collégien de Rep sur quatre déclare ne pas aimer aller à l'école, selon une étude* de l'Afev (Association de la fondation étudiante pour la ville) qui paraît ce mardi soir, à l'occasion de la Journée du refus de l'échec scolaire, mercredi. Un goût mitigé pour les cours qui témoigne du contexte actuel, selon Marc Douaire, président de l'Observatoire des zones prioritaires (OZP) (...)



[Article 16 : Perte de sens chez les agents du service public : les résultats de notre enquête, septembre 2021](#)

Du 30 avril au 31 août 2021, le collectif Nos services publics a mené une grande enquête sur internet auprès des agents des services publics sur le sens et la perte de sens dans leur travail. Plus de 4 500 réponses ont été recueillies, provenant de personnes de tous âges, tous statuts et tous secteurs d'activité. (...) 80 % des répondants touchés par un sentiment d'absurdité

Les résultats de cette enquête révèlent un mal-être profond : alors que la grande majorité déclare avoir rejoint le service public pour **servir l'intérêt général** (68 % des sondés), la quasi-totalité (97 %) des répondants s'est déjà dit au moins une fois dans un cadre professionnel : "c'est absurde... ou **si cela a un sens** ce n'est pas celui pour lequel je me suis engagé". 80 % des répondants déclarent même être confrontés "régulièrement" ou "très fréquemment" à ce sentiment d'absurdité dans l'exercice de leur travail. La fréquence de ce sentiment croît légèrement avec l'âge des enquêtés. (...)

➔ **A lire aussi :** *ToutEduc*, « [Trop d'enseignants le sont faute de pouvoir changer de métier](#) », 24/09/21

Paru au B.O. n°35 du 23 septembre 2021

[Note de service du 20-8-2021, Mobilité des personnels de direction - rentrée 2022](#)

(...) 1re phase : résultats le jeudi 7 avril 2022

(...) II. Modalités spécifiques de recrutement dans les collèges REP+, les Erea et les ERPD

L'affectation des personnels de direction dans les collèges REP+, Erea et ERPD donne lieu à un recrutement sur profil, distinct du mouvement général, basé sur le volontariat. Il s'effectue selon des modalités et un calendrier spécifiques. La publication des postes vacants de chef d'établissement et de chef d'établissement adjoint est effectuée par les recteurs d'académie sur « Place de l'emploi public (PEP) » et sur les portails intranet académiques (PIA). (...)